

## **Pour la chaleur renouvelable, la France dépense 5 milliards d'euros par an**

5 milliards d'euros, telle a été la dépense de la France en 2008 pour la production de chaleur renouvelable, selon un rapport que vient de publier le Commissariat général au développement durable. Pour les pompes à chaleur, la dépense est passée de 700 millions d'euros en 2006 à 1,9 milliard en 2008. Mais le rapport ajoute que le durcissement des conditions d'attribution des aides publiques pourrait freiner cette croissance. En ce qui concerne le bois-énergie, la dépense 2008 est estimée à 2,5 milliards d'euros. Pour le solaire thermique, elle a été d'environ 600 millions d'euros, soit une augmentation moyenne annuelle de 28% entre 2006 et 2008. <Toutefois, cette hausse s'explique en grande partie par l'augmentation des prix d'achat au m<sup>2</sup>, tempère l'étude. En effet, sous l'effet de l'augmentation des coûts de fabrication, en particulier des matières premières (cuivre, etc.), le prix au m<sup>2</sup> de capteurs solaires installés a été poussé à la hausse. > Cela étant, le rapport juge "bonnes" les perspectives de développement du solaire thermique. < La filière devrait continuer à progresser >, ajoute le rapport.

## **Formation : coup d'accélérateur chez Promodul**

Créée en juin dernier par l'association Promodul, la SAS APEE (Académie de la performance et de l'efficacité énergétique), qui a repris l'activité formation de Promodul, vise pour 2011 plus de 3000 stagiaires pour ses stages de formation (d'une durée de deux à trois jours), contre environ 2500 stagiaires en 2010 et à peu près 2000 en 2009. C'est ce que vient de confier, lors d'un entretien exclusif avec *ThermPresse*, Michel Dubézy, délégué général de Promodul et président d'APEE. APEE, qui vient de s'installer dans quelque 300 m<sup>2</sup> de locaux à Paris La Défense, vise aussi 80% de stages intra-entreprises en 2011, contre en 2009 une moitié de stages "intra" et une moitié de stages inter-entreprises.

Une autre activité de la société APEE sera la distribution des logiciels BAO de Promodul, et M. Dubézy vise un parc de plus de 2000 licences BAO à la fin de 2011, contre quelque 800 actuellement (ajoutons qu'environ 500 licences ont été vendues en 2009). Promodul prépare deux nouveaux logiciels BAO, l'un consacré à la RT 2012, l'autre qui sera une version "light" du logiciel pour bâtiments tertiaires lancé voilà quelques mois.

## **Ventilo-convecteurs : en France, marché 2010 en recul**

Le marché des ventilo-convecteurs en Europe et au Moyen-Orient s'est élevé à plus de 1,8 million d'unités en 2009, à 80% composé d'appareils à 2 tubes, indique une enquête récente d'Eurovent Market Intelligence auprès des fabricants. < C'est traditionnellement en Italie qu'il s'en est le plus vendu, mais également au Moyen-Orient, et ces deux destinations représentent à elles seules plus de la moitié des ventes, précise l'étude. La France est le troisième marché avec un peu moins d'un dixième des produits vendus. La crise de 2009 n'a épargné aucun pays, avec une chute des ventes globales d'environ 20%, et 2010 n'annonce pas la reprise tant espérée puisque l'on s'attend plutôt à une légère décroissance proche de la stagnation. La France devrait malheureusement continuer à voir son marché baisser en 2010. >

## **Le Poitou-Charentes investit en solaire thermique et chauffage au bois**

Le Conseil régional Poitou-Charentes vient d'adopter un "plan régional de développement des EnR" qui, en faveur du solaire thermique, prévoit quelque 390 millions d'euros d'investissement d'ici à 2020, dont 187 millions pour les Cesi et 203 millions pour l'ECS collective (avec notamment un objectif de multiplication par 10 du nombre d'installations collectives annuelles d'ici 2015). Pour les Cesi, l'objectif est de environ 55 000 installations en 2020, contre environ 6000 fin 2009, avec des Cesi sur 25% des constructions neuves au cours de la période 2010-2013 et sur 90% entre 2014 et 2020. Et avec également 1000 Cesi par an dans l'existant. En ce qui concerne le chauffage au bois, le plan du Conseil régional prévoit, d'ici à 2020, 2,2 milliards d'euros d'investissement en faveur des installations domestiques, 400 millions pour les installations collectives et 85 millions pour les installations industrielles. Un "plan régional de suppression des chaudières domestiques au fioul vétustes" sera lancé. Le Conseil régional veut porter le nombre de poêles à bois à haut rendement chez les particuliers à 45000, soit 20% des constructions neuves de 2010 à 2013 et 75% par la suite. Il veut aussi "accompagner" le passage au chauffage au bois de 2000 logements existants par an et, par ailleurs, développer les appareils indépendants au bois en appoint du chauffage électrique, et ce à hauteur de 5000 appareils annuellement. Autres objectifs d'ici à 2020 : installer à la fois 1300 chaudières bois collectives et 60 industrielles de grande puissance.